En Haiti, l’apprentissage scolaire est échelonné sur trois niveaux:

* 1. Le niveau préscolaire ou les enfants de 3 à 5 ans firent leurs premiers pas dans le système scolaire. Ils s’initient à la lecture et à l’écriture. Ce niveau en principe comprend généralement trois 3 sections : petit, moyens et grands.
  2. Le niveau fondamental reçoit les enfants issus du préscolaire qui sont accompagnés pendant neuf ans. Ce nouveau est divisé en trois cycles dont les deux premiers, constituent l’éducation primaire, alors que le 3ème cycle introduit l’enfant au niveau secondaire.
  3. Le niveau secondaire d’une durée est de 4 ans et visent en principe les jeunes de 15-18 ans. l’enseignement au niveau secondaire est dispensé dans les [lycées](https://www.haiti-reference.com/pages/plan/education/lycees-enseignement-secondaire/) et les [collèges d’enseignement secondaire](https://www.haiti-reference.com/pages/plan/education/ecoles_sec/).

**2013-2014:**https://www.haiti-reference.com/images/line-bar/red_belt.gif

Haïti compte 17.828 écoles, dont 56% en milieu rural et 44% en milieu urbain ;

88% de ces établissements sont non publiques contre seulement 12% d’établissements publics ;

88,227 enseignants sont dans le système éducatif haïtien ;

enseignant pour 36 élèves (en moyenne) ;

77% des enfants sont scolarisés (2013) ;

72% des élèves sont sur-âgés ;

26.73% des enseignants du secteur public sont normaliens contre 13% dans le secteur non public.  
≡  
**Source:** Ministère de l’Éducation Nationale.

1.2. Education Le degré d’alphabétisme de la population de dix (10) ans et plus est de 61,0 % dans l’ensemble du pays. Il est plus élevé chez les hommes que chez les femmes : 63,8 % contre 58,3%. Le degré d’alphabétisme est de loin meilleur en milieu urbain qu’en milieu rural (80,5 % contre 47,1 %) Sur l’ensemble de la population âgée de cinq (5) ans et plus, 37,4 % n’ont aucun niveau, 35,2 % ont atteint le niveau primaire, 21,5 % le niveau secondaire et la proportion des personnes ayant le niveau universitaire n’est que de 1,1 % (1,4 % d’hommes contre 0,7 % de femmes). Au cours de l’année académique 2001-2002, 45,9 % de la population âgée de 6 à 24 ans ont fréquenté un établissement scolaire ou universitaire. Par ailleurs, les chiffres indiquent très peu de différence entre les garçons (46,6 %) et les filles (45,3 %).

**Sources:**

### **Près de 16 millions de filles âgées de 15 à 19 ans mettent au monde des enfants chaque année. 70 000 adolescentes, par an, meurent des suites de complications de la grossesse et de l’accouchement.**

### **LES CAUSES DES GROSSESSES PRÉCOCES**

Dans le monde 1 fille sur 5 donne naissance à son premier enfant avant 18 ans. Ce phénomène s'explique par:

* **Le manque d’information et d’éducation sexuelle -**Faute de moyens et à cause de tabous liés au sexe, les enfants et les jeunes filles ne reçoivent pas d’éducation sexuelle et reproductive. Elles ne connaissent pas ou mal les moyens de contraception et ne connaissent pas les risques liés à une grossesse précoce. L’absence de planning familial, gratuit dans certains pays en développement, renforce cette situation de méconnaissance et de manque d’accès aux soins.
* **Les mariages forcés et précoces -** **9 grossesses précoces sur 10 ont lieu dans le cadre d’un mariage** ou d’un concubinage. Une fois mariées, les filles sont forcées d’avoir des relations sexuelles avec leur mari et tombent enceinte.
* **Les violences et abus sexuels -**Sur le chemin de l’école, dans les écoles, lors de situation d’urgence, au sein même de la famille… les filles sont vulnérables et victimes de violences et abus sexuels non protégés.
* **Les tabous liés à la culture -** Dans certains pays en développement, parler de sexe est tabou. Les filles qui tombent enceinte suite à un rapport sexuel ou à un abus sexuel ont honte d’en parler et ne font donc rien pour les stopper.
* **La loi -**Dans la majeure partie des pays en développement, l’avortement et parfois même la contraception sont considérés comme un crime et sont répressibles.
* **L’accès à la contraception -**L’accès à la contraception peut être freiné par la pauvreté, les tabous et/ou les distances trop grandes pour accéder à un magasin ou un centre de santé les distribuant.

Une grossesse précoce a des conséquences catastrophiques non seulement pour la mère, mais aussi pour l’enfant et le développement de leur communauté et du pays tout entier :

* **Risques pour la santé -**Ces grossesses précoces sont très dangereuses aussi bien pour la mère que pour l’enfant : chaque jour, 194 filles meurent des suites d’une grossesse précoce. Pourtant, 90 % des causes liées à ces décès pourraient être évités. Les complications de la grossesse et de l’accouchement constituent la deuxième cause de décès pour les filles de 15 à 19 ans dans le monde. Ces décès sont généralement causés par le manque de centres de santé pour suivre ces grossesses à risque, ou d’argent pour y accéder.
* **Déscolarisation -**D’après une étude que nous avons menée, 58 % des filles ne retournent jamais ou rarement à l’école après avoir eu un enfant. Ce chiffre augmente lorsque les filles sont aussi mariées.
* **Marginalisation -**Dans beaucoup de sociétés, l’honneur de la famille repose sur la virginité des filles. Celles qui sont enceinte hors mariage sont donc victimes de discriminations et de marginalisation. Elles peuvent être rejetées par leur famille et deviennent ainsi vulnérables aux violences et abus, à l’esclavage domestique et à l’exploitation sexuelle.
* **Perpétuation du statut inférieur des femmes et de la pauvreté -** Les mariages et les grossesses précoces maintiennent les filles dans leur statut inférieur à l'homme et ne leur permettent pas de sortir de la pauvreté. Il s'agit d'une situation injuste et d'un énorme potentiel perdu pour le développement des communautés et des pays.

# **HAITI**

* «Haïti est un pays à structure d’âge jeune. Les 15 à 65 ans constituent 60% de la population. Dans un contexte de transition démographique, les jeunes (15-24 ans) ont atteint 21% de la population. Environ 220 000 jeunes des deux sexes auront atteint 15 ans chaque année, soit l’âge d’entrer sur le marché du travail, ou de s’engager dans la formation professionnelle. Les adolescents dont l’âge se situe entre 10 et 19 ans forment environ 22% de la population
* «• l’âge moyen au premier rapport sexuel est de 13 ans;
  + 3% des adolescentes ont eu déjà 3 enfants;
  + le nombre maximum de grossesse est 5;
  + 57% des mères des adolescentes questionnées ont été déjà fécondes avant 20 ans;
  + l’information sexuelle n’est fournie qu’à 12 % par la famille tandis qu’elle est à 29% par les amis;
  + seulement 16% des géniteurs sont des adolescents et 47% ont plus de 28 ans;
  + 93% des adolescentes n’utilisent pas le préservatif ou l’utilisent que parfois;
  + 90% ne connaissent pas les méthodes de planification familiale ni leur mode d’action;
  + 92% ne connaissent pas leur cycle menstruel et 88% ne connaissent pas leur période de fécondité».
* À noter que, selon l’OMS, près de 16 millions de jeunes filles âgées de 15 à 19 ans et quelque un million de jeunes filles âgées de moins de 15 ans mettent au monde des enfants chaque année, la plupart dans des pays à revenu faible ou intermédiaire. Les complications de la grossesse et de l’accouchement sont la deuxième cause de décès pour les jeunes filles âgées de 15 à 19 ans dans le monde. Chaque année, près de 3 millions de jeunes filles âgées de 15 à 19 ans subissent des avortements à risque. Les enfants de mères adolescentes courent un risque de mortalité sensiblement plus élevé que ceux de femmes âgées de 20 à 24 ans.

# **Conclusion eventuelle**

La grossesse d’une fille peut changer radicalement sa vie. Elle est parfois contrainte d’abandonner ses études, ce qui contribue à réduire ses perspectives d’emploi. Elle devient aussi plus vulnérable à la pauvreté et à l’exclusion. Sa santé peut également en pâtir: les complications liées à la grossesse et à l’accouchement constituent en effet l’une des principales causes de mortalité chez les adolescentes.

La grossesse chez l’adolescente découle généralement moins d’un choix délibéré que de l’absence de choix : elle est la conséquence d’un accès réduit ou nul à l’éducation, à l’information et aux soins de santé